

**PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**  
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial  
Bureau des procédures environnementales et foncières  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**COMMUNE DE VIEILLEVIGNE**

Par arrêté préfectoral n° 2018/ICPE/074 en date du 18 mai 2018 a été prescrite une enquête publique unique préalable à l'autorisation d'exploiter, aux servitudes d'utilité publique et à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan d'occupation des sols.

Cette enquête publique unique est ouverte en mairie de Vieillevigne pendant une **période de 32 jours du vendredi 15 juin au lundi 16 juillet 2018 inclus**, portant sur la demande présentée par la Société Carrières et Matériaux du Grand Ouest (CMGO) en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter pendant 30 ans, d'étendre et d'approfondir la carrière, d'augmenter la puissance des installations de traitement des matériaux, d'accepter les déchets inertes pour recyclage et pour le remblaiement partiel de la fosse d'extraction ainsi que les déchets de construction contenant de l'amiante et de mettre en place des servitudes dans un périmètre de 100 mètres autour du casier de stockage, au sein de la carrière « Le Pâtis » qu'elle exploite sur la commune de Vieillevigne.

Cet établissement est soumis à autorisation sous les numéros 2510-1, 2515-1-a, 2517-1 et 2760-2 de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Claude ROUSSELOT, ingénieur IGN à la retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir, en mairie de Vieillevigne, les observations du public aux dates et heures ci-après :

– <b>Vendredi 15 juin</b>	<b>de 9 h 00 à 12 h 00 :</b>	<b>mairie de Vieillevigne</b>
– <b>Jeudi 21 juin</b>	<b>de 9 h 00 à 12 h 00 :</b>	<b>mairie de Vieillevigne</b>
– <b>Mercredi 27 juin</b>	<b>de 14 h 00 à 17 h 00 :</b>	<b>mairie de Vieillevigne</b>
– <b>Samedi 7 juillet</b>	<b>de 10 h 00 à 12 h 00 :</b>	<b>mairie de Vieillevigne</b>
– <b>Lundi 16 juillet</b>	<b>de 9 h 00 à 12 h 00 :</b>	<b>mairie de Vieillevigne</b>

Les observations et propositions pourront également être adressées par voie postale au commissaire-enquêteur en mairie de Vieillevigne (1 Place de la Mairie, 44116 Vieillevigne) ou par voie électronique à l'adresse suivante : [ep.carriere.vieillevigne@gmail.com](mailto:ep.carriere.vieillevigne@gmail.com). La taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte. Les observations seront mises à la disposition du public sur le site internet de la préfecture.

La consultation du dossier d'enquête publique unique est également possible sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique: [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de Loire-Atlantique (Direction de la coordination, des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau des procédures environnementales et foncières) dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Vieillevigne pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès Société Carrières et Matériaux du Grand Ouest (CMGO), domiciliée 2 rue Gaspard Coriolis – ZAC de la Chantrerie – BP 10784 – 44307 Nantes cedex 3, ou par courriel vers Monsieur Gaëtan Bourasseau (chargé de projets) à l'adresse suivante : [gaetan.bourasseau@colas-co.com](mailto:gaetan.bourasseau@colas-co.com).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par la préfète assortie de prescriptions d'exploitation ou de refus.